

Vive l'Europe !

Synthèse de l'article de Challenges du 2 mai 2019

Introduction :

- **29% des Français considèrent l'Europe comme une source d'espoir**, contre 61% en 2003.
- 31% des Français voient en l'Europe une source de crainte.
- On reproche majoritairement à l'Europe : trop de bureaucratie, pas assez de démocratie, trop de normes, pas assez de protection, trop de dumping fiscal, pas assez de protection sociale ...
- -> Challenges fait le point sur **les réalisations qui ont changé la vie des Européens**.

1. L'Euro

- L'Euro existe depuis le 1^{er} janvier 1999 pour les transactions financières et commerciales internationales et depuis le 1^{er} janvier 2002 pour les particuliers.
- L'Euro permet **d'être débarrassé des commissions de change** parfois onéreuses pour régler les dépenses touristiques (pour les particuliers).
- Il permet aux entreprises de **ne plus avoir à se protéger via de coûteuses opérations de couvertures financières, contre les variations de change** pour leurs opérations commerciales opérées dans la zone euro.
- L'Euro a **simplifié la comparaison des prix entre pays, boosté les mouvements de capitaux, facilité l'accès aux marchés financiers hors de nos frontières et a contribué à la concurrence bancaire**.
- **L'Euro n'a pas favorisé la hausse des prix** (l'inflation n'a pas dépassé 1,4% en rythme annuel).
- Les crises de l'Euro (la crise de 2008 puis la crise de la dette grecque) ont incité l'UE à se doter d'un **Fonds européen de stabilité** pour montrer aux marchés financiers que les pays de la zone euro sont unis dans la préservation de la monnaie unique en se dotant d'un système capable de venir en aide aux pays en difficulté par une spéculation sur leur dette.
- Une faiblesse de l'€ à corriger sera **d'évoluer vers une convergence économique entre les Etats**.

2. La mobilité

- La **carte d'identité européenne** permet de préserver la liberté de circulation des citoyens dans un espace européen sécurisé.
- Le **passport européen** (résolution du Conseil européen de 1981) permet de renforcer le sentiment des ressortissants d'appartenir à une même communauté.
- Les Européens ont **la liberté de voyager au sein de l'UE** sans être contrôlé ni obligé d'obtenir un visa.
- Les Européens profitent de **la validité de leur permis de conduire et de l'assurance de leur voiture** partout en Europe.

3. Les télécoms

- **Les prix des forfaits de téléphone et d'Internet sont moins chers en Europe** qu'aux Etats-Unis notamment.

- En 2015, Bruxelles a **supprimé les frais d'itinérance**, ce qui permet aux consommateurs d'utiliser leurs téléphones pour appeler hors de leur pays sans payer.
- **Les surcoûts sont limités** lorsqu'on appelle depuis chez soi vers un autre pays : 3,2 centimes d'euro par minute d'appel et 1 centime par SMS.

4. Le transport

- **La création d'un « open sky » européen** à la fin des années 1990 a autorisé les compagnies appartenant à l'UE de voler où elles veulent, y compris à l'intérieur des marchés domestiques, ce qui a permis aux compagnies à bas prix de **faire exploser le nombre de passagers en Europe** et a donc renforcé l'intégration et la croissance.
- Les compagnies low cost ont **fait exploser le tourisme** dans des pays comme la Slovénie, l'Estonie ou la Croatie.

5. Le sport

- Le marché des transferts de joueurs s'est libéralisé en 1995 avec **l'arrêt Bosman qui reconnaît aux joueurs la possibilité de choisir librement à la fin de son contrat la suite à donner à sa carrière**.
- Les salaires des joueurs ont explosé, les équipes de foot sont devenues meilleures et plus médiatiques avec **l'augmentation des droits TV** en conséquence.

6. Le GPS

- **Galileo, le programme de GPS européen** est un symbole de l'Europe qui gagne : la constellation est quasi complète avec 26 satellites en service sur les 30 prévus.
- Le grand public peut déjà accéder au service Galileo avec plus de 130 modèles de smartphones équipés.
- **Le succès est aussi technologique** : Galileo revendique le statut de système de positionnement le plus précis du monde.

7. La programmation militaire

- Le Parlement a validé en 2018 le projet de **Fonds européen de défense destiné à la recherche & développement militaire** : la première phase (2019-2020) prévoit 525 millions d'investissement dans des projets communs et notamment au futur drone de reconnaissance Eurodrone et la seconde phase prévoit d'allouer 4,1 milliards à des projets de recherche collaborative et 8,9 milliards d'aides au développement de prototypes. Le financement sera voté après les élections.
- C'est la première fois que l'UE prend sa défense en main et que l'on voit une **volonté de bâtir une véritable autonomie stratégique**.

8. L'enseignement

- Le **Pass InterRail**, mis en place depuis 2 ans, permet à 30 000 jeunes de 18 ans d'obtenir ces titres de transport en train illimité pour voyage dans toute l'Europe.

- **Erasmus est un succès depuis plus de 30 ans** : 270 000 Européens sont aujourd'hui envoyés dans 34 Etats partenaires.
- Le dispositif **Erasmus+** a été élargi en 2014 aux apprentis, collégiens, jeunes actifs et enseignants et élargi à l'ensemble des programmes dédiés à l'éducation, la jeunesse, la formation et le sport.
- Erasmus était en 2017 considéré comme **le progrès le plus concret apporté par l'UE auprès des Français**.
- L'UE a aussi créé un **espace européen de l'enseignement supérieur** pour assurer des équivalences entre les pays (diplômes LMD – licence, master, doctorat).

9. La propriété intellectuelle

- La **directive sur les droits d'auteurs** (2018) a adapté le copyright à l'ère numérique en conférant aux acteurs comme Youtube et Facebook une responsabilité juridique vis-à-vis des contenus juridiques qu'ils diffusent et instaure le principe d'un nouveau « droit voisin » spécifique, pour les éditeurs de presse.
- Avec cette directive, l'UE a gagné une bataille face aux géants d'Internet et notamment à Google.

10. Les droits sociaux

- L'UE a proclamé en 2017 un **socle européen des droits sociaux** qui a pour but de lutter contre le creusement des inégalités avec **20 grands principes** (égalité femmes/hommes, encouragement du dialogue social, lutte contre les travailleurs pauvres, droit à un logement pour les sans-abris, etc.).
- Ces recommandations ne sont pas juridiquement contraignantes mais des initiatives concrètes ont déjà vu le jour : l'adoption de la **directive « pour une meilleure conciliation vie professionnelle/vie privée »** avec la création d'un congé paternité de 10 jours rémunéré sur les mêmes bases que le congé maternité (ce qui était déjà le cas en France mais pas en Allemagne par exemple).
- D'autres projets pourraient voir le jour comme la création d'un accès à une protection sociale pour les travailleurs indépendants et précaires.

11. La garantie jeune

- La Commission a lancé en 2012 un **paquet de mesures « Emploi jeunes » pour s'attaquer au chômage des jeunes**.
- Le pilier de ce paquet de mesures est la **garantie européenne pour la jeunesse**, dont la cible est les NEET (Not in Education, Employment or Training – ni à l'école, ni en emploi, ni en formation) de 15 à 24 ans avec pour objectif de minimiser la période de chômage ou d'inactivité de ces jeunes en leur garantissant un accès rapide à un emploi ou à une formation.
- Les résultats sont là : **3,5 millions d'Européens trouvent chaque année apprentissages, stages ou emplois**.
- Le taux de chômage des jeunes est passé de 24% en 2013 à **14% début 2019**.

12. Les fonds régionaux

- Les **FESI** (fonds européens structurels d'investissement) sont destinés à une large palette : prêts gigantesques ou microcrédits, entreprises ou collectivités locales, associations ou laboratoires de recherche, agriculteurs ou industriels ...
- Ces financements ont pour objectifs : le désenclavement de certaines régions, l'accélération de la transition énergétique, la modernisation de certaines professions, l'aide aux populations en difficulté ... le but ultime étant **l'harmonisation du territoire européen**.
- Les FESI ont été dotés de 960 milliards et se répartissent en 4 enveloppes :
 - Le **FEDER** (fonds européen de développement régional) consacré aux infrastructures (autoroutes, lignes de TGV, lignes de tramway, etc.).
 - Le **FSE** (fonds social européen) pour épauler les chômeurs, apprentis, salariés en reconversion, etc.
 - Le **FEADER** (fonds européen agricole pour le développement rural) afin d'aider les agriculteurs à se reconvertir ou à se moderniser.
 - Le **FEAMP** (le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche).